

18 JUN 2020

MAIRIE DE
SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS

Direction générale adjointe
Finances, développement
et attractivité des territoires
Direction du développement des territoires
Service aménagement et observatoire des territoires

LVB/CB/XD/CG

Dossier suivi par :

Madame Claire GENAUDY

tél : 04.74.24.48.17.

Monsieur Marcel LANIER
Maire
Mairie
Place de l'Hôtel-de-Ville
01990 SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS

Bourg-en-Bresse, le 16 JUN 2020

Objet : modification simplifiée n°1 du PLU de Saint-Trivier-sur-Moignans

Monsieur le Maire,

Par courrier du 17 mars 2020, vous avez notifié au Département de l'Ain le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Trivier-sur-Moignans conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

Cette modification simplifiée porte sur les articles 6 et 7 du règlement de la zone agricole. Elle vise à préciser les possibilités de changement de destination vers de l'habitat et l'implantation en limite séparative des constructions autorisées.

Le Département de l'Ain n'as pas d'observations à formuler sur cette modification simplifiée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

Et les plus amicaux

Le Président,
Pour le Président et par délégation,
Le Vice-président délégué à
l'aménagement, aux aides aux communes,
à l'habitat, à la ruralité et à l'agriculture

Jean-Yves Flochon

Jean-Yves FLOCHON